

DEPARTEMENT
D'INDRE ET LOIRE



Mairie
De Saint-Roch

COMPTE RENDU
COMMISSION VOIRIE DU 6 MAI 2014

PRESENT(S)

Jean-Michel MARTIN DE MATOS, Joël MARCHAND, Joël PLUME, Michel HALOPE

ABSENT(S) EXCUSE(S)

Alain ANCEAU, Philippe JUTON

ABSENT(S)

Olivier CHASLES, Thierry TRETON, Éric MAKAGON

ORDRE DU JOUR : Mise en place de la Commission

1 - ÉLECTIONS

⇒ *Responsable titulaire* : Michel HALOPE

⇒ *Suppléant* : Joël MARCHAND

Mr HALOPE et Mr MARCHAND ont été désignés pour assister aux réunions de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles

La Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles doit prendre la compétence voirie ce qui implique que les voies communales deviendront intercommunales au niveau de l'entretien.

2 - TRAVAUX PREVISIONNELS 2014 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GATINE ET CHOISILLES

Rue des Aubuis ⇒ Partie comprise entre le cimetière jusqu'au croisement de la rue des Brosses.
Revêtement de la chaussée en enrobé, les rives du virage seront en béton strié. Prévoir également une glissière de sécurité.
(travaux prévus courant juin).

Prévision pour 2015 : Chemin des Ruaux.

3 – SIGNALISATION ROUTIERE

En ce qui concerne les panneaux «STOP» rue de la Gentilhommière, dans le secteur compris entre le chemin des Ruaux et la rue de la Picherie la décision est prise de les remplacer par une priorité à droite. Cette modification entraînera une dépense supplémentaire pour l'achat des panneaux de signalisation.

4 – ROUTE DE PERNAY

Une demande a été faite par les résidents qui souhaiteraient que soit attribué soit «Impasse», soit «Allée» au chemin privé qui dessert les habitations et qu'une plaque soit posée à l'entrée de ce chemin indiquant les numéros qui ont été attribués à chaque maison.

Ils souhaiteraient, également, que le virage soit sécurisé par une ligne blanche continue.

5 – VOIE VERTE

En ce qui concerne la voie verte devant le lotissement «Les Hauts de Saint-Roch»

Finitions prévues :

- ↳ Marquages, semaine 21 (si le temps le permet).
- ↳ Pose d'un panneau «Voie Verte»
- ↳ Création de deux passages piétons : Sourisserie et les Hauts de Saint-Roch + marquages au sol sur «fond vert».

6 – HARAS DE «BEL AIR»

Une signalétique a été commandée et sera mise en place semaine 21.

Le responsable de Voirie
Michel HALOPE

